

BULLETIN D'INFORMATION

L'association pour la sauvegarde de l'environnement
de la Vallée du Gardon dit :
NON A L'AIRE DE STATIONNEMENT DE LABAHOU !
(prévue au projet de P.L.U. d'Anduze)

La Municipalité prépare actuellement un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) destiné à remplacer l'actuel Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.). Dans ce projet de PLU, la Municipalité à inscrit des emplacements réservés destinés aux aires de stationnement.

Le plus important des ces projets d'implantation est situé au bord du Gardon, le long du chemin de Recoulin. Notre quartier est donc très concerné par ce projet qui risque de modifier radicalement l'environnement des berges du Gardon et de notre cadre de vie.

Nous avons analysé attentivement tous les documents présentés par la Municipalité pour justifier cette implantation. Il n'y a aucune justification crédible pour un tel projet.

En effet :

- Le PLU se contente de mentionner pour cette Zone (Ng) des «aires de stationnement ouvertes au public ». Leurs destinations et leurs justifications ne sont donc pas clairement définies, (voitures, campings-cars , autres destinations ?) tout reste dans le flou. Une seule certitude, la superficie de 13.000 m2, ainsi que la hauteur autorisée de 12m pour les équipements, ne laissent aucun doute sur l'importance du projet. Il sera totalement disproportionné par rapport aux nombre d'habitants et aux besoins propres de la commune;
- Il faut souligner que cet emplacement est situé dans une zone naturelle sensible, en bordure immédiate du Gardon. Cette implantation est donc incompatible avec les règles sur la protection de l'environnement.
- Le terrain concerné est situé à proximité du champ captant de la plaine de Labahou en bordure du lit de la rivière ce qui n'est pas sans risque.
- Ce projet ne ferait qu'accentuer les difficultés de circulation pour rejoindre le centre-ville, car il n'y a aucun espace prévu pour sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes. A quoi bon un parking si ses usagers ne peuvent pas se rendre à pied en ville sans risquer un accident. Il suffit de voir les difficultés des vacanciers pour rejoindre le centre-ville, pour mesurer le caractère démesuré et incohérent de ce projet.

Pour ces raisons, notre association est opposée à ce projet d'aire de stationnement et demande à la Municipalité de le supprimer. (voir compte-rendu de notre réunion avec Geneviève BLANC ci-joint)

Soutenez nos actions en adhérant à notre association

BULLETIN D'ADHESION à nous retourner:

Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de la Vallée du Gardon

Téléphone : 06 75 96 16 99 / 06 70 61 70 75

Siège Social : 272 Route de St Jean du Gard

Mail : vallee dugardon@free.fr

30140 Anduze

Cotisation annuelle de 5 € par personne :

NOMS..... Prénoms.....

Adresse :

Code Postal Ville Tel.....

Adresse email :